

Transcription de l'épisode 057 – Extrait de l'interview de Florence SORDES (13) – DEFI6M

Christophe Cousi : Bonjour et bienvenue dans ce nouvel épisode du Podcast de Methodo Recherche avec un extrait de l'interview accordée par Florence SORDES, MCF HDR en psychologie de la santé à l'UT2J.

Christophe Cousi : Alors, une autre méthode de réalisation d'une thèse consiste à rédiger une thèse par article, par publication. Lors des deux conférences, j'ai entendu des sociologues critiquer ce mode de production de la thèse. Ils disaient finalement que c'est une solution de facilité. Qu'est-ce que vous en pensez ? Que pensez-vous de ce type de travaux ?

Florence Sordes : Alors, il y a certains enseignants en psycho qui aiment bien ce style de thèse. Perso, je ne suis pas pour, parce qu'en fait ce n'est pas que ça facilite ou que c'est réducteur, mais me semble-t-il une thèse, ça part d'un objet de recherche sur lequel on va développer une problématique. Ça, c'est le vrai sens d'une thèse. Et à cette problématique-là, si je le fais sur une thèse sur articles, ça veut dire que je vais avoir des articles qui n'ont pas forcément de lien avec la problématique, parce que si je fais une thèse sur articles, il me faut au moins trois articles à minima. Faire trois articles sur une même population, une même problématique, etc. ça fait difficile. Donc, ça veut bien dire qu'à un moment donné les articles ne sont pas forcément en lien avec une problématique. Donc moi, je ne suis pas vraiment pour ce genre d'études, non pas parce que voilà... Je trouve qu'on perd vraiment le sens de cette légitimité de problématique.

Christophe Cousi : Et pour vous, ce genre de thèse, est-ce qu'ils ont même la valeur que les thèses dites classiques ou pas ?

Florence Sordes : Forcément, s'il y en a, ils auront la même valeur, c'est-à-dire que... je crois qu'il faut vraiment accepter tous les concepts que l'on puisse avoir et ça existe, donc forcément, on ne peut pas dire, « ben non, on les refuse ». Et demain je serai dans un jury où la thèse est sur articles, j'accepterai, parce que le directeur de thèse, à un moment donné, est allé dans ce sens-là.

Christophe Cousi : Est-ce que c'est dû au fait qu'on pousse à la publication aussi...

Florence Sordes : On pousse beaucoup à la publication aujourd'hui même à l'outrance, je dirais. Je crois qu'il y a une évolution. La thèse à une époque, moi quand je l'ai fait il y a vingt et quelques années, la thèse il n'y avait pas de nombre de pages. On faisait une thèse comme on avait envie de faire, c'est-à-dire pour peu qu'elle soit effectivement aussi légitime, de qualité, etc. Moi, dans mes souvenirs, on devait faire 400 pages ; aujourd'hui, une thèse elle doit faire 200 pages. Donc, on est dans une évolution, on va à l'essentiel, il ne faut pas dépasser, on va dire, les exigences sinon ça ne va plus. Je suis moins dans cette perspective-là. Pourvu que la thèse réponde à ce qu'elle est censée répondre, c'est le principal. Après, mes étudiants ne passent pas par des articles, par une thèse par articles.

Christophe Cousi : Vous ne les incitez pas à passer par...

Florence Sordes : Non. Je ne saurais pas les suivre en fait. C'est vraiment ça. Je ne suis pas persuadée que ça m'intéresserait, je conçois une thèse avec problématique, et puis sans doute plusieurs études mais qui répondent à la problématique, et après une fois que c'est fait, on publie.

Christophe Cousi : Quitte à mener à la publication, peut-être...

Florence Sordes : Oui. Non, mais c'est ce qui se passe là. J'ai une étudiante qui finit là et elle est déjà sur une publication, c'est-à-dire que ça y est, c'est fini, elle a un déroulé sur deux études, ça répond à sa problématique, mais là, elle est en train de faire un article sur sa première étude. Donc, on inverse parce qu'un article, c'est court quoi quand même. Donc voilà, je ne suis pas fan.

Christophe Cousi : Merci pour votre avis.

Christophe Cousi : Merci d'avoir écouté cet extrait de l'interview accordée par Florence SORDES, maître de conférences HDR en psychologie de la santé à l'UT2J. Je vous invite à vous abonner à ce podcast si ce n'est pas déjà fait en allant sur mon blog à la rubrique podcast. On se retrouve demain pour un nouvel épisode du Podcast de Methodo Recherche et la suite de cette interview. A demain.

Abonnez-vous au Podcast suivant votre préférence d'écoute. Vous trouverez toutes les possibilités et les explications à l'URL :

<https://methodorecherche.com/subscribe-to-podcast/>

En complément, vous êtes libre de vous abonner à ma newsletter et recevoir gratuitement le bonus "6 clés essentielles pour réussir brillamment votre mémoire de recherche (ou votre thèse)".

<http://bit.ly/2RsYpll>



A très bientôt, Christophe

